



Conges payes et jour ferie

Par **rilou2**, le **05/05/2015 à 16:40**

Bonjour,

Je travaille en maison de retraite, nous sommes régies par le code du travail.

Je suis salarié à la maintenance et ne travaille pas les jours fériés.

J'ai posé mes congés en juillet et mon DRH veut me retirer de mes CP le 14 Juillet, en a t'il le droit ?

Merci

Cordialement

Par **P.M.**, le **05/05/2015 à 20:09**

Bonjour,

Un jour férié habituellement chômé n'a pas à être décompté des congés payés...